



DÉCLARATION FNEC-FP-FO CTA DU 22 JUIN 2016 Académie de Bordeaux

Monsieur Le Recteur,
Mesdames & Messieurs les membres du CTA,

Le 14 juin dernier, la manifestation nationale pour le retrait de la loi Travail a rassemblé à Paris de très nombreux citoyens venant de tous les secteurs professionnels, privés comme publics. Le gouvernement peut répéter depuis trois mois que la mobilisation s'essouffle, minorer le nombre de manifestants, cela ne change rien à la réalité. Ce projet de loi travail est rejeté par une grande majorité de citoyens. Oui, dans l'opinion publique comme chez les salariés et leurs organisations syndicales, ceux qui soutiennent encore ce projet de loi sont très minoritaires. Même à l'Assemblée nationale, il ne doit son adoption en première lecture qu'au déni de démocratie du 49-3.

Chacun a donc bien compris que l'inversion de la hiérarchie des normes, qui constitue le cœur du projet de loi, débouche sur le dumping social et ne crée aucun emploi. D'ailleurs, certains chefs d'entreprise sont très inquiets, car ils ont eux aussi compris qu'avec cette loi, pour rester compétitifs, ils devront être très attentifs et adapter les conditions de travail de leurs salariés en fonction des accords signés chez leurs « concurrents ».

Chacun a aussi bien compris que si ce projet passe, il ne manquera pas d'être transposé d'une manière ou d'une autre dans la fonction publique. La décentralisation de la négociation avec la réforme territoriale et la mise en place d'un État régional sonnerait la fin du statut national de la fonction publique. Monsieur le Recteur, vous avez beau tenter de nous rassurer, comme vous l'avez fait par exemple lors de l'ouverture des Formations Paritaires Mixtes Académiques en nous expliquant que l'Éducation Nationale n'est absolument pas concernée par cette loi, nous continuerons à lutter contre ce projet de loi, car nous avons bien compris que dans notre secteur, notamment avec la mise en place des recteurs de régions académiques, prélude à la mise en place d'agences régionales d'Éducation, nous étions au contraire, pleinement concernés.

En matière salariale, nos collègues ne manqueront pas de faire rapidement les comptes. Là encore, **faute d'accord majoritaire sur le PPCR** (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations), le gouvernement a décidé de passer en force. Nous sommes très loin du rétablissement du niveau des salaires par rapport au coût de la vie depuis 2010. La création d'un troisième grade, dont l'accès serait de fait possible sur une base fonctionnelle, en l'état inaccessible à la grande majorité des collègues, est un miroir aux alouettes. Non, il ne s'agit pas d'une réelle revalorisation. En effet, on est très loin de nos revendications : 8% d'augmentation de la valeur du point d'indice et 50 points supplémentaires pour tous maintenant. La revalorisation indiciaire annoncée à grand renfort de communication s'avère être plus qu'autofinancée par le gel du point d'indice, l'augmentation de la retenue pour pension et l'allongement de la durée des carrières.

La FNEC-FP-FO participera aux groupes de travail avec la volonté de défendre les revendications des personnels et de les tenir informés, notamment sur les conséquences en terme de garanties collectives et nationales des projets en matière d'évaluation.

La démocratie c'est de tenir compte de ce qu'exprime la majorité. Le Premier ministre, à court d'arguments pour justifier du bien fondé de sa loi, fermé à toute discussion, se livre à un amalgame aussi irresponsable qu'inacceptable lorsqu'il critique les syndicats qui appellent à manifester. Répétons ici que les organisations syndicales ont pour responsabilité d'organiser les cortèges des manifestations et que ce qui se passe en dehors des manifestations est de la responsabilité des pouvoirs publics. **Nous avons appris aujourd'hui par la voix du Préfet de Paris, que le Premier Ministre avait finalement décidé d'interdire la manifestation à Paris ce jeudi 23 juin. Ce gouvernement a donc franchi un nouveau cap. C'est très grave. Les salariés, et au-delà les citoyens de ce pays, supportent de moins en moins cette posture fermée et autoritaire du Président de la République et du 1^{er} ministre**

D'ailleurs, la méthode du passage en force trouve tôt ou tard ses limites. Nous la connaissons à l'Éducation nationale avec des réformes qui ont été et restent rejetées par une majorité, telles celles des rythmes scolaires, du collège et des « nouvelles » obligations de service.

Ces derniers jours encore, nouveau passage en force de la ministre de l'E.N. au sujet du projet de décret modifiant le décret de 2008 concernant les obligations réglementaires de service des Professeurs des écoles.

Ce projet de décret devrait être publié dans les prochains jours, malgré le vote CONTRE majoritaire des organisations syndicales, dont FO, lors du Comité Technique Ministériel du 16 juin dernier. Après les rythmes scolaires, ce décret va accroître encore un peu plus l'emprise des collectivités locales sur les conditions de travail des enseignants du 1^{er} degré.

Soyons clairs, il n'y a aucune adhésion de la majorité de nos collègues. Le contentieux demeure. Notre fédération maintient son exigence d'abrogation de toutes ces réformes.

Nous restons donc déterminés à ce que la loi Travail qui concentre aujourd'hui les attaques contre les salariés, ne passe pas.

Notre organisation appelle à la grève les 23 et 28 juin, et nous descendrons une nouvelle fois dans la rue pour :

- 🔊 Le retrait du projet de Loi Travail,
- 🔊 Le maintien de la hiérarchie des normes et des accords collectifs donc par voie de conséquence le maintien du statut général et des statuts particuliers,
- 🔊 Une nouvelle augmentation de la valeur du point d'indice assortie d'une attribution de 50 points d'indice permettant le rattrapage des pertes subies,
- 🔊 La réouverture de discussions sur les carrières, le protocole PPCR devenant un obstacle aux promotions,
- 🔊 L'arrêt des réformes en cours et l'ouverture d'un débat de fond sur les missions de Service public et l'adéquation nécessaire avec les moyens.

Pour ce qui concerne l'ordre du jour de ce dernier CTA de cette année scolaire, nous interviendrons en séance.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO
Marie-Laure Saulnier, Eric Mouchet
Bruno Arbogast, Marc Guyon